Association A3C Presqu'île 1, rue du LANGUERNAIS 44350 St MOLF 06.71.28.39.36

> Monsieur le Directeur du service Division des affaires Juridiques et du Contentieux 2, rue du Général Marguerite CS 13513 44035 Nantes Cedex 1

Saint Molf, le 19 octobre 2020

Objet: Réponses à la demande de renseignements complémentaires concernant la reconnaissance de l'intérêt général de l'association A3C Presqu'île

Dossier traité par Joséphine LAMBERT - Bénévole en tant que conseillère juridique à l'A3C Presqu'île, diplômée du master 1 droit des affaires à l'Université de Strasbourg, inscrite à l'institut d'études judiciaires de Strasbourg.

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de nous adresser à vous dans le cadre de votre demande de renseignements complémentaires faisant suite à l'expression de notre souhait de reconnaissance de l'intérêt général de l'association A3C Presqu'île.

Veuillez trouvez ci-joint les réponses que nous avons apportées aux questions figurant dans votre demande de renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Régis LERUSTE

E. perente

Président de l'association A3C Presqu'île